

ACTIVITES DELOCALISEES A PIERREVILLERS **GYM PLUS**

Bulletin d'adhésion – saison 2026-2027

N° de licence (si renouvellement) :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance (si différent) :

Adresse :

Date de naissance :

N° de portable :

E-mail (en majuscule) :

ATTENTION : toute communication se fera par mail, ainsi que l'envoi de la licence.

J'accepte d'être bénévole « occasionnel » à GYM PLUS : OUI ☐ NON ☐

Activité(s) choisie(s) et tarifs* :

☐ GYM DOUCE : 115€

☐ GYM DOUCE + YOGA : 170€

☐ YOGA : 130€

Si la 2^{ème} activité est à Rombas : le tarif est de **60 € (bulletin d'adhésion Rombas)**

Si la 3^{ème} activité est à Rombas : le tarif est de **50 € (bulletin d'adhésion Rombas)**

Total à régler : Par chèque ☐ espèce ☐ virement ☐

ATTENTION : aucun remboursement sauf cas défini par le règlement intérieur ; paiement en plusieurs chèques possible

Dossier d'inscription complet :

☐ Fiche d'inscription complétée et signée

☐ paiement

☐ questionnaire ou certificat médical

☐ signature de l'annexe

Date :

Lieu :

Signature :

Attention : l'adhésion à la MPT de Pierrevillers est obligatoire.

Pour cela, un chèque **supplémentaire** de 15 € sera à libeller à l'ordre de MPT

* Adhésion MPT réglée avec l'activité Gym douce : oui ☐ non ☐

* Adhésion MPT réglée avec l'activité YOGA : oui ☐ non ☐

* Adhésion MPT réglée avec autre activité de la MPT : oui ☐ non ☐

Annexe (à garder pour l'adhérent)

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive :

art.L.231-2, code du sport

Le questionnaire médical se substitue au certificat médical si toutes les questions sont répondues négativement. Si ce n'est pas le cas, l'adhérent devra fournir un certificat médical de moins de 6 mois.

Assurance :

Art.L.321-1, code du sport

Une assurance est prévue grâce à la licence Sport Vitalité (par FFEPGV) et couvre toutes les activités physiques proposées par l'adhésion. Nonobstant nous conseillons de souscrire une garantie supplémentaire couvrant les dommages corporels et psychologiques ainsi que l'accompagnement juridique auprès d'un assureur choisi par l'adhérent.

Statut et règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur.

Participation à l'Assemblée Générale.

L'association se réunit une fois par an afin de rendre claires les décisions et maintenances du Comité dirigeant, ainsi que porter au vote la gestion et la ligne directrice de l'association. Tout adhérent est invité à s'y rendre et faire porter sa voix.

Utilisation des données personnelles et droit à l'image.

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française Sport Vitalité (par FFEPGV) collectent des données personnelles à des fins de gestion administrative et statistiques. Chaque adhérent a droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles.

Rappel sur votre souscription :

Gymnase du Rond Bois, Rombas

Lundi : **Cardio Fit*** / 20h15-21h ☐

Mardi : Yoga / 18h30-20h ☐ **Step*** / 20h15-21h ☐

Mercredi : **Fitness*** / 9h30-10h30 ☐ **Renfo-Wellness*** / 20h15-21h15

Jeudi : **Fit Mix*** / 14h15-15h15 ☐ Fit Gold / 15h30-16h30 ☐ Zumba® / 19h15-20h15 ☐ **Pound®*** / 20h15-21h ☐

Vendredi : Pilates / 20h-21h ☐

Gym Plurielle ☐ (séances marquées d'un *)

Salle polyvalente, Pierrevillers

Lundi : Yoga / 18h30-20h ☐

Jeudi : Gym Douce / 18h-19h ☐

Fond St Martin, Rombas

Mercredi : Gym Oxygène / 14h-15h ☐

ATTENTION: pas de séance pendant les vacances scolaires (sauf cas particulier)

La saison commence le 07/09/2027 et se termine le 25/06/2027.

Bonne saison à vous,
Sportivement, le comité de GYM PLUS

Date et signature de l'adhérent :

Fédération Française Sport Vitalité – Association GYM PLUS à Rombas

gymplus57@gmail.com – Tél : 06 03 86 77 07

www.gymplus-rombas.fr – Facebook: groupe GYM PLUS / Instagram : GYMPLUS Rombas57

SIRET : 4486 658 51 00052